



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le mardi 05 novembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
30/10/2024

DATE D'AFFICHAGE
30/10/2024

Mme Sonia LAGARDE	M. Marc LE LEIZOUR
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Chantal BOUYE	Mme Kimberley BARONI
M. Patrick GUILLON	M. Christophe DELIERE
M. Tristan DERYCKE	M. Michel DESMEUZES
Mme Diane BUI-DUYET	Mme Christine BELLET
M. Warren NAXUE	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
Mme Françoise SUVE	Mme Liliane CONDOUMY
M. Marc ZEISEL	M. Claude CHARLOT
Mme Pascale SERVENT	Mme Muriel GERMAIN
Mme Isabelle LAFLEUR	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Cindy PRALONG	Mme Christiane SARIDJAN
M. Philippe BLAISE	M. Daniel HINSCHBERGER
Mme Naïa WATEOU	Mme Magali MANUOHALALO
Mme Valérie LAROQUE	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER
M. Christophe DELESSERT	M. Emmanuel BERART
Mme Stéphanie PAIMAN	M. Bernard LAVANDIER
M. Alexandre MACHFUL	M. Jonas TAOFIFENUA
M. Bruno CAPY	
Mme Tuilogona O'CONNOR	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M. Makaokio FIHIPALAI	Mme Charlotte THAI AWE
		M. Joseph BOANEMOA	Mme Laurène CASSAGNE
		Mme Laurie HUMUNI	Mme Veylma FALAE O
Nombre de présents	: 38	Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Eric MELTESALE
Nombre de votants	: 50	M. Michel FONGUE	Mme Christine LE SAINT
(12 procurations)		Mme Janine BAJON	Mme Jeanne POELLABAUER
		Mme Vaimoe ALBANESE	
		M. Nicolas BRIGNONE	
		M. Luc BRUN	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024-1163

portant modification de l'autorisation de programme et d'engagement et des crédits de paiement par décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2024

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 5 novembre 2024

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/270 du 13 mars 2024 relative au budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2024,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/271 du 13 mars 2024 relative aux autorisations de programme et d'engagement et crédits de paiement du budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2024

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/631 du 20 juin 2024 portant affectation du résultat définitif de l'exercice 2023 du budget annexe de la gestion du service d'assainissement collectif,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation des régies chargées de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la distribution d'eau potable et de la gestion des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration en date du 4 novembre 2024,

VU les documents budgétaires annexés à la présente délibération,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/93 du 18 octobre 2024,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 24 octobre 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Pour la mise en œuvre des opérations d'investissement du budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2024 de la ville de Nouméa, sont approuvées par décision modificative, les modifications des autorisations de programme ainsi que la répartition des crédits de paiement correspondants, telles que récapitulées dans le tableau ci-dessous :

N° ET INTITULE DES AP	AP VOTEES APRES DM 1 2024	CREDIT DE PAIEMENT		
		Antérieurs	CP 2024	CP 2025
		2 639 942 706	2 201 927 919	334 714 787
61-2017-2 : PROGRAMME D'EQUIPEMENT ASSAINISSEMENT N°1 (6101Z17A)	1 011 450 876	978 157 388	33 293 488	0
61-2017-3 : EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ (6124Z17)	756 574 803	745 304 803	11 270 000	0
61-2020-2 : EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT (6101Z20A)	871 917 027	478 465 728	290 151 299	103 300 000
81-2024-3 : AMENAGEMENT NDU - ASS (8104Z24A)	0	0	0	0

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20241105-2861-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 8 novembre 2024

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 5 NOVEMBRE
2024

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 8 novembre 2024

Le secrétaire de séance,



Madame Kimberley BARONI

Le Maire,



SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- MISE EN LIGNE	1

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD :

**SERVICE PUBLIC LOCAL DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
ET STATIONS D'EPURATION**

M4

DECISION MODIFICATIVE 1

BUDGET : 04 Exercice 2024 - Assainissement

ANNEE 2024

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes		
A - Eléments du bilan	Jointe	Sans objet
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		✓
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		✓
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		✓
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		✓
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		✓
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		✓
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		✓
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		✓
A3.2 - Etalement des provisions		✓
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	✓	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	✓	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		✓
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		✓
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		✓
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		✓
A6 - Etat des charges transférées		✓
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		✓
A8 - Affectation anticipée du résultat N-1		✓
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		✓
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		✓
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		✓
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		✓
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		✓
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		✓
B1.7 - Etat des engagements reçus		✓
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	✓	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		✓
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		✓
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		✓
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		✓
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		✓
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	✓	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ~~ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à [...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3).

- ~~semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012)

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

~~primitif ou cumulé~~ de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions

V – Le présent budget a été voté (5).

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	990 000	990 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		990 000	990 000

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-27 660 000	-27 660 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-27 660 000	-27 660 000

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-26 670 000	-26 670 000
----------------------------	--------------------	--------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	35 200 000		-1 500 000	-1 500 000	33 700 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	111 000 000				111 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	146 200 000		-1 500 000	-1 500 000	144 700 000
66	CHARGES FINANCIERES	18 200 000				18 200 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000		1 500 000	1 500 000	1 600 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	164 500 000				164 500 000
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	102 400 000		40 000	40 000	102 440 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	51 800 000		950 000	950 000	52 750 000
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	154 200 000		990 000	990 000	155 190 000
	TOTAL	318 700 000		990 000	990 000	319 690 000

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)
---	---

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	319 690 000
---	---	--------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	41 000 000				41 000 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	275 000 000				275 000 000
	Total des recettes de gestion des services	316 000 000				316 000 000
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	316 000 000				316 000 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	2 700 000		990 000	990 000	3 690 000
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	2 700 000		990 000	990 000	3 690 000
	TOTAL	318 700 000		990 000	990 000	319 690 000

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)
---	---

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	319 690 000
---	---	--------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	151 500 000
--	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	367 834 787		-33 120 000	-33 120 000	334 714 787
	Total des dépenses d'équipement	367 834 787		-33 120 000	-33 120 000	334 714 787
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	99 000 000				99 000 000
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	99 000 000				99 000 000
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	466 834 787		-33 120 000	-33 120 000	433 714 787
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 700 000		990 000	990 000	3 690 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)			4 470 000	4 470 000	4 470 000
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 700 000		5 460 000	5 460 000	8 160 000
	TOTAL	469 534 787		-27 660 000	-27 660 000	441 874 787

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	115 695 447
--	--------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	557 570 234
---	--------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	102 946 000		-33 120 000	-33 120 000	69 826 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	272 644 923				272 644 923
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	375 590 923		-33 120 000	-33 120 000	342 470 923
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)	55 439 311				55 439 311
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	55 439 311				55 439 311
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	431 030 234		-33 120 000	-33 120 000	397 910 234
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	102 400 000		40 000	40 000	102 440 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	51 800 000		950 000	950 000	52 750 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)			4 470 000	4 470 000	4 470 000
	Total des recettes d'ordre d'investissement	154 200 000		5 460 000	5 460 000	159 660 000
	TOTAL	585 230 234		-27 660 000	-27 660 000	557 570 234

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	557 570 234
---	--------------------

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	151 500 000
--	--------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-1 500 000		-1 500 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500 000		1 500 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		950 000	950 000
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		40 000	40 000
Dépenses d'exploitation - Total			990 000	990 000

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	990 000
---	----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSONNALISEE)			
	Total des opérations d'équipement	-33 120 000		-33 120 000
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)		5 460 000	5 460 000
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		-33 120 000	5 460 000	-27 660 000

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-27 660 000
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		990 000	990 000
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total			990 000	990 000

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	990 000
---	---	----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-33 120 000		-33 120 000
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)		950 000	950 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSONNALISEE)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 470 000	4 470 000
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		40 000	40 000
Recettes d'investissement - Total		-33 120 000	5 460 000	-27 660 000

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	-27 660 000
---	---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ Article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	35 200 000	-1 500 000	-1 500 000
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	100 000	-100 000	-100 000
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	4 200 000	-1 000 000	-1 000 000
618	DIVERS	300 000	-100 000	-100 000
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	300 000	-300 000	-300 000
6238	DIVERS	100 000		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	200 000		
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	30 000 000		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	111 000 000		
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	111 000 000		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		146 200 000	-1 500 000	-1 500 000
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	18 200 000		
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCEANCE	11 000 000		
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	7 200 000		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	100 000	1 500 000	1 500 000
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	100 000	1 500 000	1 500 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		164 500 000		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	102 400 000	40 000	40 000
042	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)</i>	51 800 000	950 000	950 000
6811	<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</i>	51 800 000		
6815	<i>DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION</i>		950 000	950 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		154 200 000	990 000	990 000
043	<i>OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		154 200 000	990 000	990 000
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		318 700 000	990 000	990 000

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	990 000

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	41 000 000		
706121	REDEVANCES POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	41 000 000		
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	275 000 000		
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	275 000 000		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		316 000 000		
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		316 000 000		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	2 700 000	990 000	990 000
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		990 000	990 000
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXE.	2 700 000		
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 700 000	990 000	990 000
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		318 700 000	990 000	990 000

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	990 000

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]	466 834 787	-33 120 000	-33 120 000
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	99 000 000		
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	357 664 787	-34 220 000	-34 220 000
6124	EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ	10 170 000	1 100 000	1 100 000
Total des dépenses d'équipement		466 834 787	-33 120 000	-33 120 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières				
	[...](6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		466 834 787	-33 120 000	-33 120 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)	2 700 000	990 000	990 000
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>2 700 000</i>	<i>990 000</i>	<i>990 000</i>
139111	AGENCE DE L'EAU	1 150 000		
139118	AUTRES	1 150 000		
13913	DEPARTEMENTS	400 000		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		990 000	990 000
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)		4 470 000	4 470 000
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		4 470 000	4 470 000
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 700 000	5 460 000	5 460 000
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		469 534 787	-27 660 000	-27 660 000

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-27 660 000
---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	102 946 000	-33 120 000	-33 120 000
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	19 320 000	-19 320 000	-19 320 000
13118	AUTRES	83 626 000	-13 800 000	-13 800 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	272 644 923		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	272 644 923		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	375 590 923	-33 120 000	-33 120 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	55 439 311		
1068	AUTRES RESERVES	55 439 311		
165	Dépôts et cautionnements reçus			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières	55 439 311		
	[...] (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	431 030 234	-33 120 000	-33 120 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	102 400 000	40 000	40 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)	51 800 000	950 000	950 000
15182 281532	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES) RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	51 800 000	950 000	950 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		154 200 000	990 000	990 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)		4 470 000	4 470 000
2031	FRAIS D'ETUDES		4 470 000	4 470 000
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		154 200 000	5 460 000	5 460 000
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		585 230 234	-27 660 000	-27 660 000

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-27 660 000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6101 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		2 558 781 928		-34 220 000	-34 220 000	
20	Immobilisations incorporelles	158 351 985				
2031	FRAIS D'ETUDES	158 351 985				
21	Immobilisations corporelles	2 235 253				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 398 194 690		-34 220 000	-34 220 000	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 162 001 394		-34 220 000	-34 220 000	

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	34 220 000
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6101 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6124 (1)
LIBELLE : EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		745 304 803		1 100 000	1 100 000	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	745 304 803		1 100 000	1 100 000	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	745 304 803		1 100 000	1 100 000	

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	1 100 000

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		101 700 000		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		99 000 000		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	99 000 000		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 700 000		
139111	AGENCE DE L'EAU	1 150 000		
139118	AUTRES	1 150 000		
13913	DEPARTEMENTS	400 000		
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	101 700 000			101 700 000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		154 200 000	990 000	990 000
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		154 200 000	990 000	990 000
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)		950 000	950 000
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	51 800 000		
021	Virement de la section d'exploitation	102 400 000	40 000	40 000

Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R106(4)	TOTAL VIII
155 190 000				155 190 000

Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	Montant
	101 700 000
Ressources propres disponibles (VIII)	155 190 000
Solde (IX = VIII-IV)(5)	53 490 000

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Service de distribution de l'eau (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)
A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	<i>Total des dépenses réelles</i>	
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
043	<i>Opé. d'ordre à l'interieur de la section d'exploitation</i>	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	
	D002 (5)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Service de distribution de l'eau (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D. EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Total des recettes réelles		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
Total des recettes d'ordre		
R002 (5)		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Service d'assainissement (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)
A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	Total des dépenses réelles	
042	<i>OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'interieur de la section d'exploitation</i>	
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	
	Total des dépenses d'ordre	
	D002 (5)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Service d'assainissement (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D.EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Total des recettes réelles		
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
043	Opé. d'ordre à l'interieur de la section d'exploitation	
Total des recettes d'ordre		
R002 (5)		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Service de distribution de l'eau (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)
A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<i>Opérations d'équipement n°....(1 ligne par op.</i>		
020	Dépenses imprévues	
4581	Op. c/ de tiers no° ... (1 ligne par op.)	
<i>Total des dépenses réelles</i>		
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Service de distribution de l'eau (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
106	Réserves	
4582	Op. c/ de tiers no° ... (1 ligne par op.)	
	Total des recettes réelles	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Total des recettes d'ordre	
	R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrive en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Service d'assainissement (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)
A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Opérations d'équipement n°....(1 ligne par op.	
020	Dépenses imprévues	
4581	Op. c/ de tiers no° ... (1 ligne par op.)	
	Total des dépenses réelles	
040	<i>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</i>	
041	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Service d'assainissement (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
106	Réserves	
4582	Op. c/ de tiers no° ... (1 ligne par op.)	
	Total des recettes réelles	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Total des recettes d'ordre	
	R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Financement par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II
---	---------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2024) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024 (2)	Restes à financer de l'exercice 2025	Restes à financer (exercices au delà de 2025) (3)
Dépenses	33 026 761 321	2 299 097 987	35 325 859 308	21 280 614 947	5 769 009 833	5 742 689 979	2 533 544 549
02 2023 1 ACQUISITION MOBILIERES ET MATERIELS	160 414 910	-2 000 000	158 414 910		59 414 910	33 000 000	66 000 000
05 2017 1 AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5	333 316 226	-445	333 315 781	333 099 226	216 555		
05 2019 2 TVX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	442 273 053	-4 766 353	437 506 700	425 464 752	12 041 948		
05 2021 1 REHABILITATION FRANCE AUSTRALE	380 000 000		380 000 000	234 981 664	110 539 827	34 478 509	
05 2021 2 REALISATION DU BATIMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES	365 968 200	60 000 000	425 968 200	33 198 962	296 769 238	96 000 000	
05 2023 1 REFECTION CENTRE FUNERAIRE MUNICIPAL	43 700 000	10 476 276	54 176 276	7 633 194	27 543 082	19 000 000	
05 2024 1 TRAVAUX AMENAGEMENT CIMETIERE PK5		65 000 000	65 000 000			35 000 000	30 000 000
05 2024 2 AMENAGEMENT DES BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX		264 120 000	264 120 000		50 286 670	143 533 330	70 300 000
06 2017 1 MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINES	539 899 472		539 899 472	539 899 472			
06 2022 1 ACQUISITION ET RENOUVELLEMENT PARC ROULANT	515 755 258	-21 081 701	494 673 557	99 728 758	102 979 399	181 965 400	110 000 000
07 2020 1 ET DEVELOPPEMENT DU SI - 2020	738 334 412	-48 295 080	690 039 332	472 137 126	195 795 140	22 107 066	
11 2018 1 VIDEO PROTECTION N°2	245 884 866	-1 824 112	244 060 754	244 060 754			
11 2020 1 EQUIPEMENT DE SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	500 000 000	21 924 100	521 924 100	428 349 955	93 574 145		
11 2023 1 VIDEO PROTECTION N°3	27 890 108	38 736 631	66 626 739	8 632 549	57 994 190		
11 2023 3 ACTIONS STRATEGIE REQUINS	305 878 728	-29 800 000	276 078 728	51 332 720	88 746 008	130 000 000	6 000 000
21 2019 1 EQUIPEMENTS SCOLAIRES	910 609 757	-35 700 870	874 908 887	816 227 388	58 681 499		
21 2023 1 EQUIPEMENTS DES ECOLLES	672 000 000	389 500 000	1 061 500 000		322 146 943	410 615 750	328 737 307

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

31 2018 1 TRAVAUX DE REFECTION DE L'AQUARIUM DES LAGONS	133 703 102		133 703 102	133 703 102				
31 2022 1 REQUALIFICATION DU SITE DE L'EX POLYCLINIQUE	280 000 000	-870	279 999 130	24 720 700	200 128 558	55 149 872		
31 2024 1 SUBVENTION EQUIPEMENT CATHEDRALE		37 734 168	37 734 168		2 880 000	8 751 232	26 102 936	
41 2019 1 EQUIPEMENTS SPORTIFS N°1	615 374 317	79 848 599	695 222 916	503 261 906	136 435 969	55 525 041		
41 2021 1 EQUIPEMENTS SPORTIFS N°2	211 128 880	-159 466 400	51 662 480	51 424 062	238 418			
51 2015 2 ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR	871 846 753		871 846 753	569 363 082	88 316 161	118 228 942	95 938 568	
51 2021 1 EQUIPEMENTS DE PROXIMITE 2021	457 997 610	-10 883 508	447 114 102	19 514 102	3 572 855	399 910 653	24 116 492	
51 2022 1 REHABILITATION MAISON DE QUARTIER MONTRAVEL	80 000 000	-8 000 000	72 000 000			40 000 000	32 000 000	
61 2015 1 EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT	900 051 720	-1 558 930	898 492 790	898 492 790				
61 2017 1 PROGRAMME D'EQUIPEMENT EAU POTABLE N°1	1 138 459 390	16 616 610	1 155 076 000	1 137 776 695	17 299 305			
61 2017 2 PROGRAMME D'EQUIPEMENT ASSAINISSEMENT N°1	1 021 000 000	-9 549 124	1 011 450 876	978 157 388	33 293 488			
61 2017 3 EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ	778 500 000	-21 925 197	756 574 803	745 304 803	11 270 000			
61 2019 1 EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE	427 680 394	-1 621 863	426 058 531	415 636 614	10 421 917			
61 2020 1 PROGRAMME EAU POTABLE	710 364 380	228 163 034	938 527 414	437 515 284	243 012 130	258 000 000		
61 2020 2 EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT	773 147 206	98 769 821	871 917 027	478 465 728	290 151 299	103 300 000		
61 2022 1 EQUIPEMENTS EAU PLUVIALE	395 000 000	62 151 600	457 151 600	4 701 600	232 279 634	220 170 366		
61 2024 1 USINE MONT TE		45 000 000	45 000 000			45 000 000		
61 2024 2 USINE MONT TE - EAU		208 000 000	208 000 000		33 000 000	75 000 000	100 000 000	
62 2020 1 PROPRETE URBAINE	328 482 258	18 874 015	347 356 273	111 906 273	235 450 000			
71 2017 1 AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES	593 292 979		593 292 979	593 292 979				
71 2017 3 AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA	1 263 227 022	75 867 454	1 339 094 476	959 094 476	315 678 338	64 321 662		
71 2018 1 PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE N°2	327 846 929	-12 047 892	315 799 037	313 292 037	2 507 000			
71 2019 1 REFECTION DE CHAUSSEES	2 795 903 331	-167 075	2 795 736 256	2 795 736 256				

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

71 2022 1 PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE	1 072 115 389	543 249 916	1 615 365 305	348 365 305	438 649 453	485 000 000	343 350 547
71 2023 1 AMENAGEMENT ROUTE PORT DESPOINTES PHASE 3	395 500 000	-10 000 000	385 500 000	4 875 189	138 086 672	212 538 139	30 000 000
71 2023 3 AMENAGEMENT VOIRIE	2 345 000 000	19 584 900	2 364 584 900		722 405 281	1 127 829 619	514 350 000
72 2020 1 REFECTION DES TROTTOIRS	1 269 000 000	115 919 866	1 384 919 866	779 919 866	200 000 000	315 000 000	90 000 000
72 2022 1 AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES	688 000 000	9 561 433	697 561 433	39 561 433	40 438 567	467 561 433	150 000 000
73 2020 1 PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°3	1 088 603 437	-10 123 829	1 078 479 608	532 453 871	224 977 038	259 400 000	61 648 699
73 2023 1 TRAVAUX D'ECLAIRAGE VDO	300 000 000	-20 005 207	279 994 793	54 994 793	70 000 000	155 000 000	
81 2016 1 AMENAGEMENT GLOBAL QUAI FERRY	2 273 948 940	-4 181	2 273 944 759	2 272 640 910	1 303 849		
81 2023 2 SUBVENTION GIE SERAIL	6 000 000		6 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
81 2024 1 AMENAGEMENT NDU		19 500 000	19 500 000		7 500 000	12 000 000	
81 2024 2 AMENAGEMENT NDU - EAU		25 000 000	25 000 000				25 000 000
83 2020 1 AMENAGEMENT ESPACES VERTS ET PUBLICS	758 753 807	70 454 574	829 208 381	594 535 955	172 294 833	62 377 593	
83 2020 2 AMENAGEMENT DU LITTORAL	2 544 908 487	183 867 627	2 728 776 114	1 785 161 228	418 689 514	94 925 372	430 000 000
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2024) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024 (2)	Restes à financer de l'exercice 2025	Restes à financer (exercices au delà de 2025) (3)
Dépenses	3 029 415 520	8 667 157	3 038 082 677	174 694 041	865 292 409	1 014 596 227	983 500 000
07 2022 1 SECURITE INFORMATIQUE	17 734 367	-12 000 000	5 734 367	2 434 367	3 300 000		
07 2023 1 MODERNISATION DES OUTILS BUREAUTIQUE ET COLLABORATIFS	210 000 000	-677 260	209 322 740	77 922 740	38 097 091	21 602 909	71 700 000
11 2021 1 STRATEGIE REQUINS	78 981 153	22 697 217	101 678 370	15 891 734	14 093 318	37 693 318	34 000 000
11 2023 2 PRESTATION DE SERVICE REGULATEURS SCOLAIRES	88 000 000		88 000 000	22 000 000	20 000 000	24 000 000	22 000 000
31 2023 1 JEUDIS DU CENTRE VILLE	16 700 000	-116 800	16 583 200	6 063 200	4 520 000	6 000 000	
31 2023 2 MISE EN LUMIERE ARTISTIQUE	96 000 000	-1 236 000	94 764 000	47 382 000	47 382 000		
62 2023 1 DEPENSES RECURENTES PROPRETE URBAINE	2 490 000 000		2 490 000 000		734 900 000	906 300 000	848 800 000
81 2023 1 ACCOMPAGNEMENT EVOLUTION PUD	23 000 000		23 000 000			16 000 000	7 000 000
81 2023 3 CONTRIBUTION GIE SERAIL	9 000 000		9 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Nombre de membres en exercice	53
Nombre de membres présents	38
Nombre de suffrages exprimés	50
VOTES :	
Pour	50
Contre	-
Abstention	-

Date de convocation : 30 octobre 2024

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire de la ville de Nouméa.

A Nouméa, le - 8 NOV. 2024

La secrétaire de séance,


Kimberley BARONI

Le Maire,


Sonia LAGARDE

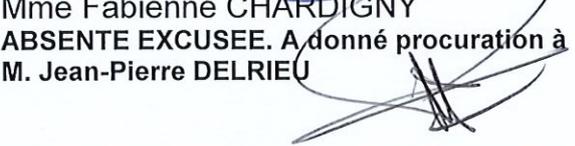
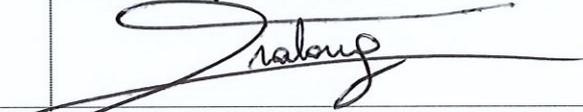
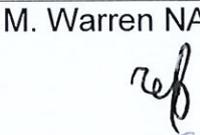
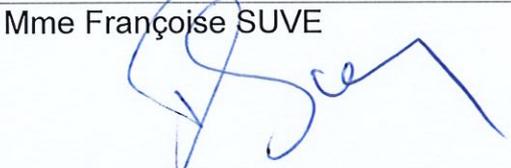
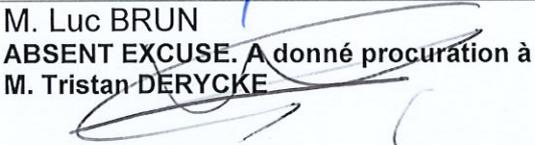
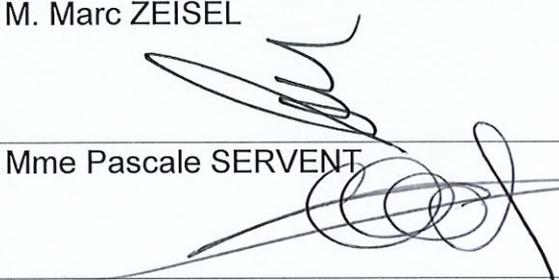
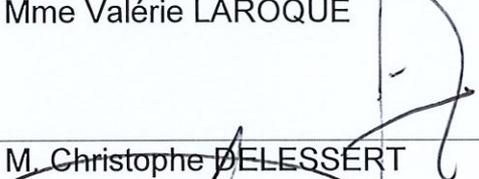
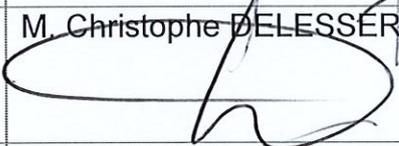
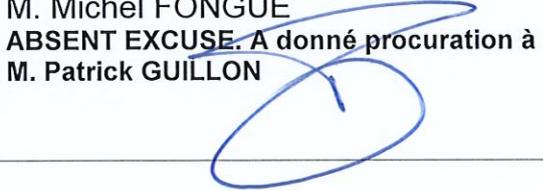
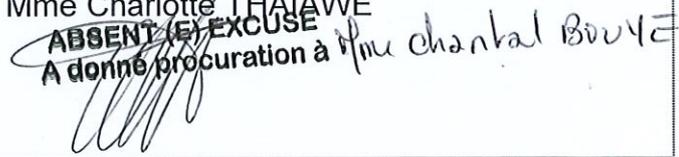


Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 5 novembre 2024.

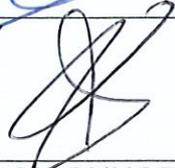
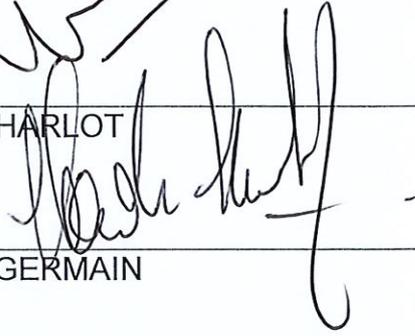
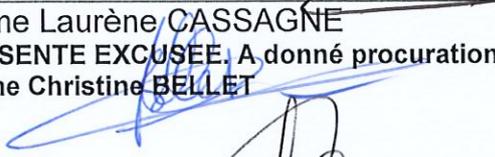
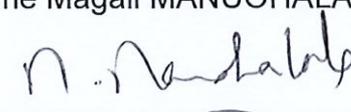
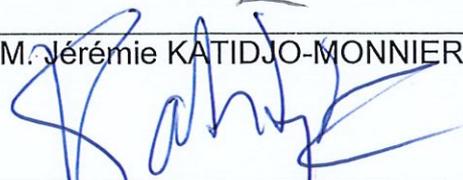
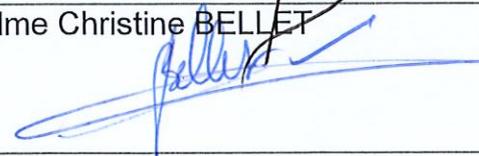
Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le - 8 NOV. 2024 et de la publication par voie électronique, le - 8 NOV. 2024 .

Les membres du conseil municipal

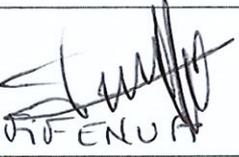
IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Liliane CONDOUMY 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Warren NAXUE 
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR 
Mme Fabienne CHARDIGNY ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU 	M. Nicolas BRIGNONE ABSENT EXCUSE. A donné procuration à Mme Diane BUI-DUYET 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU 
Mme Françoise SUVE 	M. Luc BRUN ABSENT EXCUSE. A donné procuration à M. Tristan DERYCKE 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE 
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT 
M. Michel FONGUE ABSENT EXCUSE. A donné procuration à M. Patrick GUILLON 	Mme Charlotte THIAWE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Chantal BOUYE 

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN 	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION 
M. Alexandre MACHFUL 	Mme Liliane CONDOUMY 
M. Bruno CAPY 	M. Claude CHARLOT 
Mme Tuilogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN 
M. Marc LE LEIZOUR 	M. Makaokio FIHIPALAI ABSENT
Mme Anne-Christine CHIMENTI 	M. Patrick SAKOUMORI 
Mme Kimberley BARONI 	Mme Christiane SARIDJAN 
M. Christophe DELIERE 	M. Daniel HINSCHBERGER 
Mme Laurène CASSAGNE ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Christine BELLET 	Mme Magali MANUOHALALO 
M. Michel DESMEUZES 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER 
Mme Christine BELLET 	M. Joseph BOANEMOA ABSENT

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

<p>Mme Laurie HUMUNI</p> <p>ABSENTE</p>	<p>Mme Christine LE SAINT</p> <p>ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Anne-Christine CHIMENTI</p> 
<p>Mme Veylma FALAEO</p> <p>ABSENT (E) EXCUSE</p> <p>A donné procuration à M. Jonas TAOFIFENUA</p> 	<p>M. Bernard LAVANDIER</p> 
<p>M. Emmanuel BERART</p> 	<p>Mme Jeanne POELLABAUER</p> <p>ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à M. Patrick SAKOUMORI</p> 
<p>M. Eric MELTESALE</p> <p>ABSENT EXCUSE. A donné procuration à M. Marc LE LEIZOUR</p> 	<p>M. Jonas TAOFIFENUA</p> 